



Romain Cristofini
Directeur Général

Éditorial

Un Livre Blanc sur la Prévention Santé dans l'entreprise

Investir dans la Santé des collaborateurs



Le Livre Blanc est téléchargeable gratuitement sur : www.capital-sante.fr

Pourquoi promouvoir la santé au travail ? Quels bénéfices pour l'entreprise ? Pourquoi dépasser les seules obligations réglementaires et mettre en œuvre une vraie politique de Prévention Santé ? Ces questions, vous êtes de plus en plus nombreux à vous les poser, en dépit du retard prégnant accusé par les entreprises françaises en la matière. Une prise de conscience semble en effet émerger dans l'Hexagone, où les accidents du travail, les maladies professionnelles ou encore les risques psychosociaux touchent des millions de personnes par an. Sources de souffrance pour les salariés concernés, ils sont aussi douloureux en coûts induits pour les entreprises. Ces dernières sont pourtant encore trop rares à mettre en œuvre une politique de Prévention Santé globale et efficace.

A leur attention, CAPITAL SANTÉ publie un Livre Blanc sur la Prévention Santé. Son ambition ? Contribuer à une meilleure compréhension des problématiques et enjeux de la santé au travail. Ce document expert s'appuie sur les résultats de

“ *Les entreprises françaises commencent à prendre conscience des enjeux liés à la prévention santé* ”

la recherche scientifique nationale et internationale ainsi que sur des cas concrets d'entreprises pionnières. Il vise également à proposer des pistes méthodologiques pour mener des actions de prévention efficaces. Bref, ce Livre Blanc représente une source d'informations très

riche où puiser chiffres, exemples concrets et arguments (parfois financiers) pour aider les DRH à étayer leur démarche et favoriser l'adhésion de l'ensemble des dirigeants de l'entreprise.

Bonne lecture !

➔ **Page 2 :**
La prévention santé, des résultats concrets !

➔ **Page 3 :**

- **Stress au travail :** la négociation avance à petit pas
- **“TMS, parlons-en pour les faire reculer”**
- **Pénibilité au travail :** la collectivité sollicitée
- **Des formations Santé Sécurité** pour cadres et ingénieurs

➔ **Page 4 :**

- **3 questions à Régis Callens,** responsable Programmes de Formation Auchan IFE
- **Actu produit :** Les formations “bien-être au travail”

Pour ces trois entreprises françaises, elle est aujourd'hui une question majeure

La prévention santé, des résultats concrets !

En dépit des implications humaines mais aussi financières (lire encadré), peu d'entreprises françaises considèrent encore la prévention santé comme une question stratégique, se limitant à répondre aux seules obligations réglementaires du Code du travail. Et pourtant, les actions réalisées en la matière, quand elles font l'objet d'une évaluation de leur efficacité, prouvent que les résultats sont au rendez-vous. Gros plan sur trois initiatives concrètes et efficaces...

Troubles musculo-squelettiques (TMS), obésité, accidents du travail, les sujets ici abordés sont différents les uns des autres... *A priori* seulement, car leurs conséquences, elles, sont identiques : un absentéisme important, susceptible d'entamer le climat social et la compétitivité économique des entreprises concernées.

➤ Yves Saint-Laurent : une démarche ergonomique contre les TMS

Fort de 856 salariés, le site d'Yves Saint Laurent Parfums de Lassigny (Picardie) connaissait des problèmes récurrents d'absentéisme, en majorité dus à des troubles musculo-squelettiques (qui concernaient 30% des salariés). Il faut dire que la majorité du personnel de production y est affectée à des postes nécessitant de nombreuses manipulations et/ou manutentions répétées. Il fallait réagir ! Traduction sur le terrain : la mise en place d'un comité de pilotage de l'intervention ergonomique, animé par un ergonomiste recruté à cet effet. Une démarche qui débouchera sur plusieurs actions concrètes : limitation de la manutention de charges lourdes (fûts de matières premières) ; réduction de la fréquence de sollicitation du poignet sur les postes de lancement ; alternative à la station debout prolongée sur les postes de picking* ; réduction du stress sur la ligne de conditionnement, aménagement des postes, équipements mieux adaptés. Bref, une organisation du travail intégralement repensée pour lutter contre les phénomènes d'usure au travail et contre l'absentéisme donc, qui a depuis fortement diminué dans l'entreprise.

**Opération qui consiste à prélever les quantités par référence pour une commande donnée.*



➤ PSA lutte contre l'obésité

On savait qu'une activité physique régulière était bonne pour notre santé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, elle est également profitable à celle des entreprises, et pour cause ! Des salariés en bonne santé, c'est un esprit d'équipe favorisé, un absentéisme qui diminue et une productivité qui s'accroît. Un constat plus que positif donc, sur lequel s'est appuyé PSA pour mettre en place son programme SANTAL. Lancé par le constructeur automobile sur son site de Rennes depuis déjà dix ans, il a pour objectif de lutter contre l'obésité par la promotion de l'hygiène alimentaire et de l'activité physique. Au programme : des bilans nutritionnels et des conseils personnalisés : visite médicale par le médecin de l'entreprise puis orientation vers une diététicienne, et, si nécessaire, coaching ou "e-coaching" et suivi adaptés à l'évaluation du risque. L'entreprise finance en outre une association sportive, qui permet aux salariés de bénéficier de tarifs et d'infrastructures privilégiés. Résultats : 84% des participants au programme ont perdu du poids et un élargissement du projet SANTAL aux 35 000 salariés des sites franciliens de PSA.

➤ SCAPA France : une approche participative contre les accidents du travail

Spécialisée dans la conception, la production et la vente de rubans adhésifs, SCAPA France emploie 258 personnes en région Rhône-Alpes. Confrontée à un effectif expérimenté mais vieillissant, l'entreprise accusait un taux de fréquence et de gravité des accidents du travail élevé par rapport à la moyenne observée dans la branche du caoutchouc. Parallèlement, elle devait composer avec toujours plus de salariés en restriction de port de charges. Pour renverser la tendance, SCAPA France a engagé une démarche de prévention participative, l'ensemble des salariés étant consulté sur la rédaction du document unique. Au préalable, les postes de travail seront étudiés à la loupe, avec une attention particulière portée à l'égard du personnel handicapé. Pourquoi ? Parce qu'en agissant en faveur de leur accessibilité à chaque poste de travail de l'entreprise, on agit en faveur des conditions de travail de chacun des salariés, qui bénéficient aujourd'hui dans leur ensemble de postes physiquement moins lourds. Une initiative certes atypique mais concluante, le taux de fréquence et de gravité des accidents du travail ayant diminué de moitié avec l'amélioration des processus de production.

On le voit, la prévention santé au travail donne des résultats positifs, pour les salariés comme pour les entreprises. Si les investissements dans le domaine sont encore limités, la santé au travail semble acquérir ses premières lettres de noblesse parmi les DRH hexagonales. Gageons qu'elles seront une majorité à bientôt intégrer la prévention santé comme un levier à part entière de leur stratégie sociale... Et de leur performance économique.

Les chiffres

La santé au travail représente 3% du PIB français, soit environ 50 milliards d'euros. Chaque année, les entreprises cotisent 8 milliards d'euros pour financer la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Sécurité Sociale.



LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

60%

C'est la proportion de salariés (et plus particulièrement ceux de moyennes et grandes entreprises) en attente d'actions de prévention santé sur le lieu de travail.

Source : étude Ifop pour Axa - Etude Perception de la Prévention Santé en entreprise - septembre 2007.

DÉFINITION

Les troubles anxieux

Moins connus que les troubles dépressifs, les troubles anxieux surviennent lorsqu'un sentiment d'anxiété envahit le quotidien de façon chronique au point d'altérer la pensée et le fonctionnement de la personne atteinte. L'anxiété devient alors pathologique et se traduit par l'apparition de troubles associés : crises d'angoisse, attaques de panique, troubles obsessionnels compulsifs, phobies...

ACTU

La Poste innove et crée un observatoire de la santé

Les résultats de l'étude sur le stress commandée début 2008 par la Poste sont tombés. Et ils mettent en évidence les difficultés des salariés à vivre les changements de l'entreprise publique, en restructuration permanente depuis dix ans. D'où la décision de la mise en place prochaine d'un Observatoire de la santé au travail, qui mesurera le stress au même titre que les accidents du travail, les troubles musculo-squelettiques, les reclassements liés aux inaptitudes, l'absence au travail, etc.



La qualité de vie au travail en cinquième "Semaine" !

Organisée par le Réseau ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), la cinquième Semaine pour la qualité de vie au travail s'est déroulée du 29 mai au 6 juin. Une centaine de manifestations partout en France (colloques, tables rondes, visites d'entreprises, films, débats, expositions, pièce de théâtre, concours de nouvelles...) a ainsi permis de débattre autour des initiatives et des "bonnes pratiques" en faveur de la qualité de vie au travail. Concernés au premier chef : les DRH, consultants, responsables "sécurité", médecins du travail, managers, partenaires sociaux, institutionnels, mais aussi tous les salariés désireux de s'informer, témoigner et d'agir pour améliorer les conditions de travail.

STRESS AU TRAVAIL

La négociation avance à petit pas

La négociation entre partenaires sociaux sur le stress au travail a un peu progressé ce 4 juin. Lors d'une avant-dernière séance, les syndicats ont reconnu des avancées dans un texte présenté par le patronat, même si de nombreux points restent, selon eux, à améliorer. Les discussions, entamées le 7 avril, doivent théoriquement se terminer le 2 juillet. Elles visent à transcrire en droit français un accord européen de 2004 sur la détection et la prévention du stress au travail. Un accord dont la définition du stress, qui présuppose une responsabilité individuelle forte du salarié, reste trop subjective aux yeux des syndicats.

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

La collectivité sollicitée

Un rapport parlementaire présenté en mai dernier recommande une participation de la collectivité, et non plus des seules entreprises, dans le financement des retraites anticipées et des réductions du temps de travail liées à la pénibilité du travail. Le rapport est rendu public alors que patronat et syndicats piétinent depuis trois ans dans une négociation destinée à trouver une solution pour les salariés dont l'espérance de vie est réduite par leurs conditions de travail. Rappelons qu'un ouvrier vit en moyenne sept ans de moins qu'un cadre.

"TMS, parlons-en pour les faire reculer"

Personne n'aura échappé aux images chocs de la campagne de sensibilisation sur les troubles musculo-squelettiques actuellement diffusée dans les médias. Personne n'aura pu s'empêcher non plus de souffrir avec les salariés mis en scène, tant le parti pris visuel (la douleur personnalisée par une bouche plaintive) s'avère, si l'on ose dire, parlant. Un quart des travailleurs européens se plaignant de maux de dos, pour ne citer que ces troubles, la campagne intitulée "TMS, parlons-en pour les faire reculer" a pour objectif d'encourager la prévention sur le lieu de travail par la mise en place d'actions concrètes visant à revoir l'organisation, les cadences, les postures sur les machines...



GRANDES ÉCOLES

Des formations obligatoires sur la Sécurité et la Santé au travail

Le gouvernement veut développer la formation sur la santé et la sécurité au travail dans les grandes écoles formant les ingénieurs et cadres de demain. Le ministre Xavier Bertrand a commandé à William Dab, titulaire de la chaire de Santé Sécurité au CNAM, un rapport dans ce sens. Des programmes spécifiques devraient ainsi voir le jour autour d'un référentiel de formation sur la santé-sécurité et les conditions de travail. Ce référentiel permettra aux grandes écoles de dispenser aux futurs managers et ingénieurs un enseignement propre à développer dès la formation initiale une culture et une sensibilité plus marquées sur ces sujets, parmi lesquels figurent notamment les risques psychosociaux.



3 QUESTIONS à...

Régis Callens

Responsable du département Programmes.
Institut de formation à l'excellence Auchan

- Vous proposez depuis 2007 des formations sur le bien-être au travail à l'ensemble des salariés des 120 magasins Auchan. Quelle a été la genèse du projet ?

Dans le cadre de l'évolution de la loi sur la formation professionnelle et du Droit Individuel à la Formation, nous souhaitions proposer aux collaborateurs d'Auchan des formations qui puissent les intéresser à titre personnel. Dans cette optique, nous avons identifié différentes thématiques : langues étrangères, formations générales (français, mathématiques), formations commerciales (issues de programmes Bac pro ou BTS) et formations répondant aux besoins de la vie quotidienne : *Bien gérer son budget, Préparer sa retraite, La bonne alimentation, Le stress : n'en garder que le meilleur, ainsi que la formation Bien-être au travail.*

- Concrètement, quels sont les thèmes abordés au cours de ces formations et comment les salariés appréhendent-ils ces notions de prévention et de qualité de vie ?

Les formations abordent quatre thèmes principaux : le sommeil, le stress, les addictions au tabac et à l'alcool. Ces sujets sont étudiés d'autant plus sérieusement que la formation est dispensée par un professionnel de santé, médecin ou infirmière, issu de l'équipe de CAPITAL SANTÉ. Les séances n'en restent pas moins conviviales, voire ludiques. Nous misons en effet beaucoup sur l'interactivité de la

formation, qui s'appuie sur l'utilisation d'un support multimédia spécialement conçu pour Auchan. En proposant des vidéos, des animations et des quizz, il permet de mieux faire passer les messages. Depuis le lancement du programme début 2007, la formation a bénéficié à plus de 3 000 salariés dans toute la France. Ils apprécient le caractère pédagogique de la séance, dont l'objectif premier est de sensibiliser en interpellant sur les bénéfices induits par des changements de comportements. Certains d'entre eux, a priori sceptiques ou peu sensibilisés sur ces thèmes, sont même agréablement surpris de sortir de la formation avec des informations immédiatement exploitables et des conseils personnalisés.

- Plus généralement, comment s'insère la notion de promotion du bien-être au travail dans la politique RH menée par Auchan ?

Il est important de promouvoir une culture d'entreprise qui considère le bien-être et la bonne santé des collaborateurs. Il existe à la Direction des Ressources Humaines une cellule dédiée au bien-être des collaborateurs et à l'amélioration des conditions de travail. Les résultats sont plutôt encourageants, la satisfaction de l'entreprise sur les trois derniers baromètres d'opinion internes (2004, 2006, 2008) ne cessant de progresser sur cet item !

“ Promouvoir la santé sur le lieu de travail ”

ACTU PRODUIT

La formation bien-être au travail

CAPITAL SANTÉ propose un catalogue de formations centrées sur les notions de santé et de qualité de vie. Animées exclusivement par des professionnels de santé au travail, ces formations représentent une solution simple et innovante pour les entreprises désirant promouvoir la santé et le bien-être de leurs collaborateurs. Favoriser le bien-être au travail en sensibilisant les salariés à une meilleure hygiène de vie repré-

sente aujourd'hui l'une des actions de prévention santé les plus prisées par les salariés. Ces derniers y trouvent des informations médicalement validées, prodiguées par un professionnel de santé, et dont les conseils et recommandations s'appliquent aussi bien à leur vie professionnelle qu'à leur vie privée.

>> Infos : www.capital-sante.fr



ILS ONT FAIT RÉCEMMENT CONFIANCE À CAPITAL SANTÉ

- CAPGEMINI
- CARREFOUR
- CEA
- CHEVRON ORONITE
- GILEAD SCIENCES
- SYNGENTA AGRO
- VICAT...